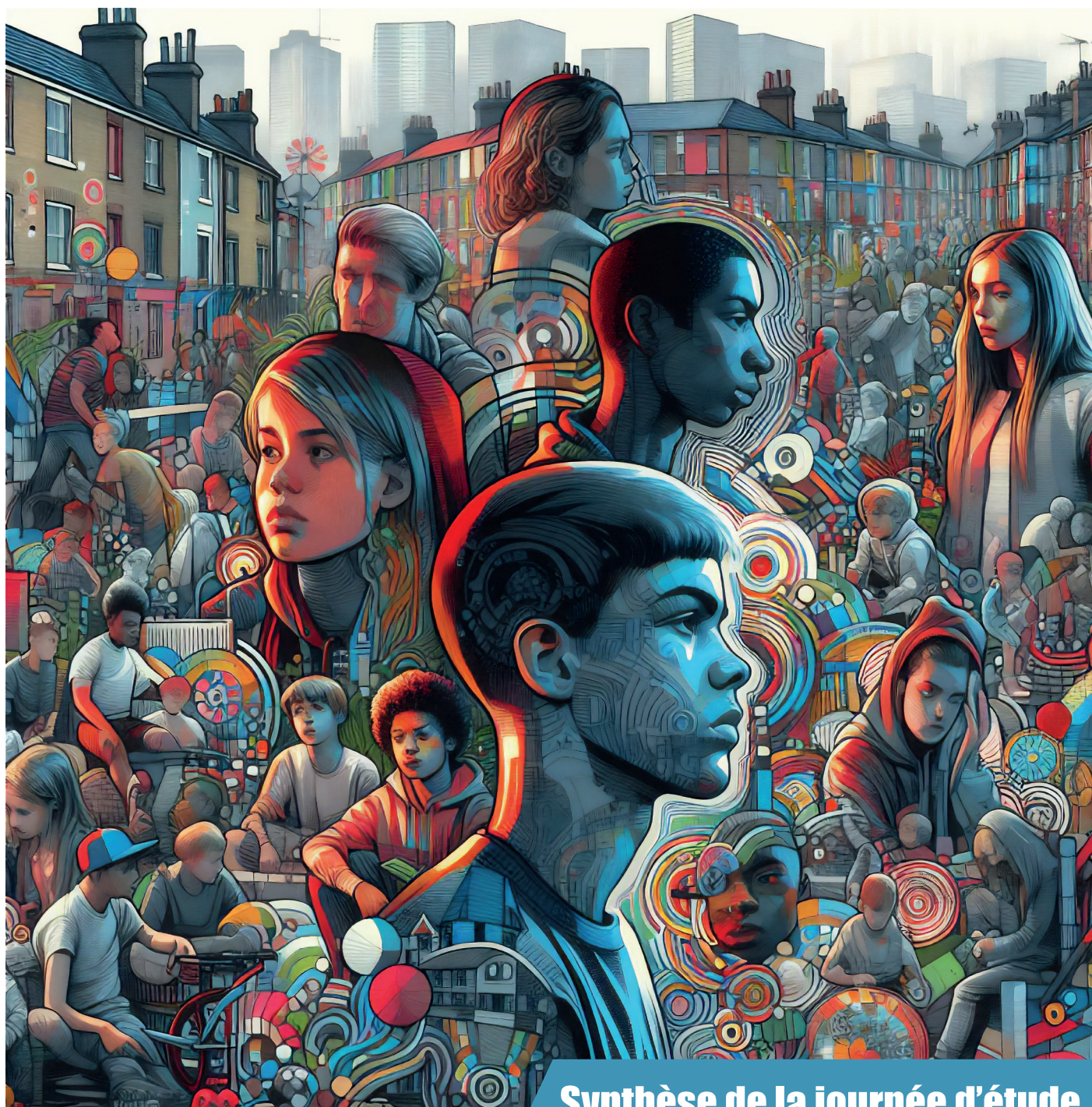




SÉMINAIRE

« Quels regards sur nos territoires en changement ? »



Synthèse de la journée d'étude

Approches historique
& sociologique - échanges

PACTE DES
SOLIDARITÉS
Agir ensemble pour faire
reculer la pauvreté


métropole
ROUENNORMANDIE

Synthèse de la journée d'étude

Y. J. Van Praet

Quels regards sur nos territoires en changement

Organisé par la Métropole Rouen Normandie

Présentation de la journée

Près de 300 acteurs engagés sur le territoire seinomarin et même au-delà ont participé à ce séminaire organisé par la Métropole Rouen Normandie, traduisant une volonté de mener une réflexion collective sur les mutations sociologiques de nos territoires.

En introduction, Nadia Mezrar, Vice-Présidente de la Métropole en charge de l'Emploi, la Solidarité et la Jeunesse et Julie Lesage, membre du bureau en charge de la prévention spécialisée et la Jeunesse n'ont pas manqué d'exprimer cette intention tout en rappelant ce que représente la prévention spécialisée au sein de la Métropole : cinq associations actives sur douze communes, 1700 jeunes par les équipes éducatives dont 34% sont des jeunes femmes, un budget de plus de trois millions d'euros. Celle-ci doit répondre à trois objectifs majeurs au sein des concernés : lutter contre le décrochage scolaire, favoriser la formation et l'insertion professionnelle, et enfin lutter contre les conduites à risque.

Younes Johan Van Praet, chercheur universitaire et co-organisateur avec Ahmed Ramdane, Directeur Général de l'association APRE et Gaëlle Fourré, Chargée de la prévention spécialisée à la Métropole, a introduit à son tour cette journée en précisant ses objectifs spécifiques : offrir un espace de pédagogie et d'analyse visant à alimenter le regard et la pratique des acteurs (travailleurs sociaux, éducateurs, élus, etc.). Pour sa première édition, ce séminaire doit nécessairement permettre d'interroger les notions-clés et de déconstruire les préjugés en prenant notamment appui sur la force iconoclaste des sciences sociales représentées par des intervenants issus du monde de la recherche universitaire.

Les quatre intervenants sont tour à tour revenus sur des thèmes centraux par lesquels les quartiers prioritaires sont fréquemment appréhendés. Le premier temps fut consacré à la question migratoire en revenant sur les notions de « communautarisme » et d'« intégration » et leurs usages ; le second temps traita du décrochage scolaire en se focalisant sur l'importance de considérer le « temps du rien » ; le troisième temps aborda le fait religieux et interrogea les interprétations ordinaires des comportements religieux et leur conséquence dans un contexte ultrasécuritaire ; le quatrième et dernier temps de ce séminaire revint sur un projet concret mis en œuvre avec des jeunes à la jonction entre histoire nationale, identités particulières et mémoire collective.

Première intervention

S'intégrer et/ou faire communauté ? Revenir sur les termes du débat

Pauline Brücker, Maîtresse de conférences en science politique, Université de Rouen Normandie

Lors de son intervention, la politiste Pauline Brücker a introduit son propos en rappelant que la question de l'immigration et plus particulièrement de son inscription dans le tissu urbain est devenue centrale à partir de l'ère postcoloniale au sein de notre société. Une certaine visibilité des sociabilités qui découlent de la présence migrante est souvent perçue comme un déficit d'« intégration », on parle alors de « communautarisme » dans les débats politiques et médiatiques. Pauline Brücker propose, avant de revenir sur les significations que recouvrent ces deux notions, d'éclaircir celle de « migrant » qui souffre d'un important flou notionnel au regard de ses divers usages. Est appelé « migrant » toute personne qui a quitté de façon plus ou moins pérenne son territoire d'origine. Extrêmement large, cette définition englobe toute une série de profils (travailleurs, réfugiés, déplacés, etc.), à rebours de l'essentialisation de cette catégorie de « migrant » réduite dans nos imaginaires collectifs à celle du clandestin, ce que confirme aisément la simple saisie du mot dans un moteur de recherche sur internet. En réalité, le terme de « migrant » recouvre également les expatriés français qui constituent des travailleurs migrants au même titre que les autres. Plus encore, souligne Pauline Brücker, le fait même d'aborder la question des « quartiers » sous l'angle de la question migratoire révèle une confusion bien entérinée entre populations migrantes et populations issues de l'immigration. Or, le « migrant », au participe présent, désigne une action en cours, pourtant, même installée durablement, cette catégorie tend à devenir un stigmat dont les individus ne parviennent plus à se débarrasser. Finalement, la question des « quartiers » est assez éloignée des dynamiques migratoires et bien plutôt étroitement liées au problème du racisme ordinaire qui fait de la catégorie de « migrant » davantage une affaire de couleur de peau que de migration.

L'Organisation Internationale des Migrations informe qu'il existait, en 2020, 281 millions de migrants qu'on imagine souvent être des hommes alors même que la part d'hommes et de femmes est assez équilibrée et qu'il existe de longue date une immigration féminine. De plus, les migrations ne proviennent pas toutes du Sud vers le Nord, puisque la moitié des migrations européennes sont intrarégionales, comme la majorité des régions du monde. Simplement, là encore, cette migration intra-européenne, qu'elle soit britannique, ukrainienne ou portugaise n'est souvent pas labellisée comme « ethnique » dans les quartiers. Pour saisir quelques dynamiques nouvelles en matière de phénomène migratoire pouvant concerner le département de Seine-Maritime, Pauline Brücker pose quelques éléments contextuels majeurs. Tout d'abord, il n'est pas impossible que notre territoire devienne une destination privilégiée d'émigration interne à la métropole pour des raisons environnementales. L'aggravation des sécheresses dans la région sud peut contribuer à la venue de plus en plus importante de touristes mais aussi de travailleurs saisonniers durant la période estivale. De façon plus inquiétante, la létalité de la zone méditerranéenne en passe de devenir un cimetière migratoire avec 28 000 morts depuis 2014 sur cette voie d'accès à l'Europe, la manche tend à apparaître comme une nouvelle zone à risque pour les migrants cherchant à rejoindre l'Angleterre. Lorsque la région Nord n'est plus

accessible à cause des dispositifs de l'espace Shengen, la Seine-Maritime tend à constituer une alternative. Le renforcement de la rétention comme corolaire du renforcement des frontières pose également la question des moyens d'accueil présent en Seine-Maritime, notamment pour suppléer aux structures d'Ile de France au bord de la saturation. Sur la commune de Oissel, le centre de détention prévoit de doubler sa capacité d'accueil (de 74 à 140 places pour 2027). Par ailleurs, l'accentuation de la dangerosité des routes migratoires pose de façon accrue la question de la prise en charge psychosociale de ces migrants.

Actuellement, la ville de Rouen seule comprend 12 000 immigrés (sans compter tous ceux qui ont échappé au recensement) composés à raison d'un tiers de chômeurs ou d'inactifs et, pour une part importante de retraités marqués par une grande précarité également. Il s'agit, à travers cette catégorie d'« immigrés », de personnes non-naturalisées. Quant aux primo-arrivants naturalisés, ainsi que leurs enfants et petits-enfants, on ne saurait parler d'immigrés, de migrants et encore moins d'étrangers, quand bien même c'est souvent ceux-là que l'on se représente lorsqu'on parle de « migrants » dans le débat.

Les défis liés à l'intégration de ces populations migrantes sont avant tout liés à l'accessibilité des services publics à l'image des formations proposées par l'Office Français de l'Immigration et de l'Intégration (OFII) qui sont bien en deçà des besoins réels. La frontière de la langue, l'éloignement des centres d'accueils vis-à-vis du centre-ville et des transports, les difficultés liées à l'hébergement, à la conversion des compétences et à la dématérialisation des procédures administratives, créent l'isolement et constituent un frein à l'intégration. Les migrants même une fois naturalisés sont souvent marginalisés sur le plan social et politique, vis-à-vis des droits à la santé, à l'éducation, à la liberté de culte, aux droits civils. Face au sentiment de relégation sociale, le « communautarisme » s'impose comme une stratégie en vue de se protéger. Cela passe par l'appropriation de l'espace public : les cafés, les commerces, l'ouverture d'une structure proposant de vendre des produits en lien avec le pays d'origine, voire même de procéder à des transferts de fond à destination des proches restés au pays. C'est un moyen d'acquérir du capital social, se rencontrer entre pairs, obtenir des informations sur nombre de services, autant de ressources nécessaires à l'intégration progressive sur le territoire. Plutôt que parler de « communautarisme », Pauline Brücker propose de parler de « faire communauté ». La notion de « communautarisme » est perçue comme péjorative en France, synonyme d'enfermement sur soi, tandis qu'au sein du monde anglo-saxon c'est un terme tout à fait admis puisqu'on accepte de penser la pluralité des sphères d'appartenance, de penser les communautés au pluriel. On n'est finalement jamais inscrit dans une seule sphère sociale. Parler de « faire communauté » peut ainsi aider à penser l'entre-soi à un moment donné nécessaire comme facteur de bien-être et d'intégration. Il est tout à fait concevable que des migrants créent une « Maison du Soudan », souhaitent être naturalisés français et s'intégrer progressivement au fil des années.

L'intégration quant à elle, doit être pensée à double sens (« s'intégrer »/« intégrer »). On l'utilise trop souvent uniquement au travers de l'injonction à « s'intégrer », or on voit difficilement comment s'intégrer s'il n'y a pas de place préalablement construite par la société. Les échanges avec le public qui ont suivi cette première intervention ont permis d'interroger la religion comme facteur d'intégration ou comme obstacle à celle-ci. L'enjeu de la carte scolaire

et ses conséquences en matière de stigmatisation a également été soulevé, et ce en dépit d'un fort investissement des migrants au sein de l'Ecole de la République comme voie d'intégration. Pauline Brücker invite à faire un pas de côté vis-à-vis de l'imposition de l'angle migratoire et même de l'ethnicisation par le débat public, pour revenir à une considération plus soutenue de la précarité sociale et politique, autrement dit revenir à la question des classes sociales.

Deuxième intervention

Parcours de décrochage scolaire et insertion professionnelle

Antoine Querrec, docteur en sociologie, directeur scientifique de Mood Live

L'intervention d'Antoine Querrec s'appuie sur une abondante recherche effectuée sur les effets à long terme du décrochage scolaire, notamment au quartier du Val Fourré à Mantes-la-Jolie ainsi qu'auprès de la Mission locale de Rouen. Le décrochage scolaire est défini en sociologie comme « un processus de rupture progressive et complexe avec les normes scolaires ». « Progressive » car il advient par étapes, et « complexe » parce qu'il est non réductible à un seul facteur (problèmes familiaux, difficultés cognitives ou socio-économiques). L'excès d'attention portée par les institutions aux « facteurs » du décrochage scolaire et aux typologies qui en découlent conduit à occulter le vécu, l'expérience du décrochage scolaire. A ce titre, Antoine Querrec propose de faire un pas de côté pour « comprendre ce que les jeunes font de ce que le décrochage fait d'eux ».

Il nous invite à penser une séquence précise du décrochage, ce qu'il nomme « le temps du rien », cette rupture temporelle entre la sortie de l'école et l'élaboration d'un projet d'insertion professionnelle. C'est un ensemble d'interstices biographiques marqué par un flottement statutaire : entre la fin du statut d'élève et l'attente d'un autre statut qui n'arrive pas. Cette indétermination est source de mutisme et de conflits avec les parents qui perçoivent avant tout la passivité de leur enfant. Les loisirs autrefois acceptables ne le sont plus une fois la déscolarisation actée. Si les filles sont incitées à participer davantage aux tâches domestiques, l'injonction est faite aux garçons de ne pas rester à rien faire chez soi, et donc d'être dehors, ce qui ouvre la voie vers des socialisations délinquantes (recels, vente de drogue, petits braquages).

En réalité, nous dit Antoine Querrec, ce n'est pas un temps où « rien » ne se fait, c'est une période de mise à distance du stigmate de décrocheur, un travail inaudible aux oreilles des familles et des institutions s'opère. C'est un temps de maturation, d'élaboration de paris adjacents, d'expérimentation, de retour en arrière sur leur passé scolaire, de réflexivité, durant lequel ils ruminent et tentent de mettre du sens sur ce qu'ils ont vécu. Très souvent, les décrocheurs font le pari du travail, mais ils sont confrontés à de nombreux obstacles : déficit d'âge, défaut de diplôme, emploi trop précaire. L'expérience de la précarité non seulement ne permet pas de se construire « une vraie vie », mais vient même réactiver subjectivement les conséquences de leur décrochage.

Le retour à la formation est souvent une décision qui intervient après l'échec de l'expérience du travail. Cette reprise du processus de formation répond à des motifs très variés, c'est moins

pour l'insertion professionnelle que pour rompre avec ce « temps du rien », poussé par la crainte d'enlèvement de leur situation sociale, pour mettre à distance des événements biographiques marquants (problèmes familiaux, médicaux, addiction). La formation est alors investie comme un espace de rupture afin de se remettre sur pied. Là encore, les conséquences de leur décrochage pèsent sur eux. Antoine Querrec parle de « contraintes résiduelles » du décrochage scolaire : sentiment d'incertitude, crainte de ne pas parvenir à tenir son engagement, de ne pas parvenir à gérer les relations avec les camarades ou les enseignants, de ne pas pouvoir suivre le niveau. Retourner en formation, c'est refaire un pari sur soi, ce qui demande des ressources. A l'aune de tout cela, on comprend qu'il y a un moment de deuil du décrochage nécessaire afin de transiter vers l'âge adulte, apprendre à faire avec le statut de décrocheur comme stigmaté et résister à ses conséquences objectives et subjectives.

L'intervention a suscité de nombreux échanges sur les facteurs du décrochage scolaire. On s'interrogea sur l'impact de la configuration familiale, et notamment la condition monoparentale. Pour Antoine Querrec, les chiffres ne disent pas grand-chose, il faut plutôt comprendre comment des événements biographiques au sein de la famille peuvent être vécu et réinterpréter plus tard par les concernés comme un moment déstabilisant. Tout dépend du vécu biographique. De nombreux acteurs présents dans la salle souhaitaient connaître des solutions opératoires pour mieux accompagner ce « temps du rien ». Le rôle de la Mission locale et des acteurs de la prévention spécialisée a été explicitement souligné en ce qu'ils parviennent à mettre en œuvre un accompagnement plus informel et qualitatif qu'au sein des institutions.

D'autres questions interrogeaient l'impact de l'expérience de détention sur les parcours des décrocheurs, ce à quoi il a été répondu que cela peut être bénéfique si ça intervient suffisamment tôt, mais que si cela intervient sur le calendrier de l'insertion sur le marché de l'emploi alors cela crée une mise à distance supplémentaire qui se révèle problématique. Enfin, Antoine Querrec a anticipé le thème de la prochaine intervention en soulignant le rôle du religieux qui, dans certains parcours, a pour fonction de permettre de recréer un quotidien, mais aussi d'apprendre à gérer des relations conflictuelles et aussi redéfinir positivement son image sociale de décrocheur.

Troisième intervention

Le religieux : entre ressource morale et repli sur soi

Younes Johan Van Praet, docteur en sociologie et sciences politiques et sociales, post-doctorant à l'Université de Lille

Le religieux fait partie des sujets sensibles : soit on refuse d'en parler, faute de savoir comment et alors on refuse même de le voir, soit on en parle à outrance et de façon déraisonnable, on le voit partout. On fait face à un véritable « embarras séculier » qui correspond à un prisme très français en réalité lié à l'histoire de notre pays vis-à-vis de la relation entre le politique et la religion, entre la foi et la raison. Même au sein de l'école on réfléchit à la façon dont on peut en parler, il en découle plusieurs rapports sur

l'enseignement du fait religieux à l'image du rapport Debray de 2002 et ses recommandations. Sachant que, selon une brève enquête, la majorité des élèves de collège et de lycée jugent que l'enseignement du fait religieux – et non pas de la religion – contribuerait à un meilleur vivre ensemble. Ce qui pose la question de la formation adéquate des enseignants au sein des institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE).

En écho avec l'intervention de Pauline Brücker, on a commencé à parler dans les médias d'un « problème de l'immigration » qui progressivement, à travers les politologues, sera remplacé et rebaptisé « problème musulman ». La figure du « musulman » remplace celle de l'« immigré ». Le religieux inquiète, on s'en méfie, on le voit partout je disais, y compris en prison. On a même fini par penser que le milieu carcéral était gangréné par le prosélytisme au regard du nombre de conversions de détenus qui se sont mis à afficher un discours et une pratique religieuse. Une récente étude, réalisée par Thibault Ducloux sur la production carcérale du religieux vient démentir l'idée d'influences prosélytes entre les codétenus et vient rappeler que le religieux constitue une ressource qui permet de donner du sens lorsque le détenu ne parvient plus à rendre intelligible le chaos de ses événements biographiques, de la même façon que le religieux constitue une ressource pour les décrocheurs pour sortir du « temps du rien » ou du moins se requalifier positivement aux yeux des proches.

Pourtant, il ne faudrait pas voir le religieux comme une simple ressource par défaut. A l'image des explications utilitaristes de la construction des mosquées dans les années 1980 et 1990 par les primo-migrants, on affirma que c'était la conséquence d'une déception, d'un échec, celui de ne pas avoir réussi à trouver sa place dans l'arène politique locale selon les modalités conventionnelles de l'engagement citoyen. Le religieux serait alors l'outil d'une sorte de revanche pour parvenir à exister socialement sur un territoire donné. Or, on ne peut pas réduire le religieux à une acception instrumentale, à un outil, un moyen, car pour beaucoup le religieux est avant tout une fin en soi, un engagement personnel ayant une valeur intrinsèque. C'est une éthique de soi, c'est s'inscrire dans une tradition morale particulière.

Mais qu'est-ce que le religieux alors ? Le religieux implique croire et acte : un univers idéal, une espérance ; et d'autres part une pratique, un effort corporel et mental devant répondre à une certaine forme qui a son importance pour que la pratique puisse être considérée valable et acceptée par le divin. Ce n'est jamais n'importe comment, même lorsque la pratique relève de l'intime, comme la prière. Le problème avec le religieux – si problème il y a – serait-il son intensité, c'est-à-dire un « attachement rigoureux aux règles religieuses » ? Pourtant, c'est probablement ce qui fait son « utilité » aux yeux des penseurs de notre société moderne. De nombreux penseurs de la IIIe République percevaient la religion comme un élément central dans la constitution et le maintien de la société. Au fond, le sacré – c'est ainsi qu'il nomme le religieux – n'est autre qu'un lien spécifique entre le croire et l'acte, une façon particulièrement efficace par laquelle le croire conduit à la pratique, la croyance conduit à l'observance. Et ce bien plus

efficacement que le droit (c'est-à-dire la loi) ou la morale (la laïcité comme valeur par exemple).

Bien qu'il y ait statistiquement un lien étroit entre croire et pratiquer, il peut en être autrement de l'appartenance religieuse : on peut appartenir sans croire, on parle de « religiosité culturelle ». Sociologiquement, il y a autant de façon d'être chrétien, d'être musulman, qu'il y a de chrétiens et de musulmans. Au sein de chaque religion, il existe une diversité de sensibilités théologiques. Un même courant peut sur telle question pratique défendre une position qui paraîtra socialement conservatrice voire réactionnaire, et sur une autre question défendre une position qui paraîtra socialement progressiste. Mais à aucun moment la ligne progressiste ou conservatrice n'est au principe de cette orthopraxie, elle ne peut donc pas servir à lire ces orthopraxies sans tomber dans la caricature. Tout simplement car il y a une logique autonome de la pensée religieuse, puisque celle-ci dépend en premier lieu de la fidélité à des énoncés faisant autorité (la révélation notamment) : c'est-à-dire, « que nous dit la Révélation de ce que nous devons faire ? », indépendamment de ce que cela implique socialement.

Attention donc à comment nous interprétons instinctivement la pratique religieuse des personnes, on fait des corrélations qui n'ont rien d'évident. Le soin minutieux accordé au fait de réaliser les cinq prières à l'heure ou l'observance du jeûne du mois de Ramadan dans son intégralité n'est pas un indicateur d'une quelconque position ou attitude vis-à-vis des valeurs sociales majoritaires ou d'une éventuelle rupture avec les normes de sociabilités. De même, le refus de serrer la main est interprété comme un déni de l'autre, on ne voit plus que le refus de serrer la main, sans voir la proposition d'une salutation alternative comme l'inclinaison de la tête ou la main sur le cœur qui n'est pas moins l'expression d'un respect de l'autre voire de fraternité. Lorsque la façon de saluer est justifiée par une différence de culture ou de hiérarchie dans l'entreprise cela n'offusque personne, mais dès qu'il s'agit d'une différence religieuse, rien ne va plus. D'où la crispation sur la « visibilité religieuse » et la tenue vestimentaire. De manière générale, notre façon d'interpréter de façon univoque ces pratiques pose une question profonde. Quelle attitude avoir vis-à-vis d'autre façon d'être aux mondes, et le risque de dénier le droit d'exister à des formes alternatives de vie morale. Plus encore, il s'agit d'imposer tout un ensemble d'interprétations sur les actes des autres, tout en déposédant les personnes concernées de leurs actes et du sens qu'ils en donnent eux-mêmes.

Il convient de s'interroger sur les conséquences de ces interprétations maladroites qui peuvent être partiellement instituées. C'est au fond réfléchir à l'impact de l'impératif sécuritaire sur le travail social. Outre ces écueils en matière de lecture des comportements religieux, on remarque aussi un flou du point de vue du discours public et notamment sur la laïcité. Autant la laïcité en tant que principe juridique est clair, il s'agit de la liberté religieuse, de la neutralité de l'État et l'égalité entre les cultes. Tandis que ce que certains chercheurs appellent « la laïcité valeur » (Lauren-Bakir) est une notion plus floue quant à ses frontières et ses conséquences, de nature extensive, elle est affirmée - par des chartes notamment -, et se confond avec une émotion, une préférence, dont on peine parfois à en

avoir une connaissance objective. Il y a quelque chose qui se surajoute au droit. La laïcité-valeur vise à sanctionner non pas le non-respect du droit français, mais l'opposition à des valeurs sociales considérées comme largement partagées dans la société. Au fil du temps, la laïcité est devenue un idéal dans la lutte contre la radicalisation, où l'on place dans un même continuum multiculturalisme, communautarisme et radicalisation, on est dans un brouillard conceptuel. Ainsi, progressivement, l'effacement des différences religieuses devient une question de sécurité, ce qui n'a rien d'évident. On encourage les professionnels de l'intervention sociale au signalement par précaution, à la détection de « signaux faibles ». Sur la base d'une grille de lecture mal maîtrisée des comportements religieux.

Un tel contexte contribue à la mise en place d'un « système généralisé de défiance » - pour utiliser une expression du sociologue Bruno Michon - entre : les services de sécurité, les travailleurs sociaux, et les publics cibles. Mais le système de contrainte n'est pas le même pour tous. Pour les premiers, manquer l'identification d'un éventuel cas c'est mettre en danger la sûreté nationale et manquer à l'impératif sécuritaire, pour les seconds le risque de cette coopération est de manquer la mission d'accompagnement en brisant le lien de confiance, en contrevenant au principe de non-jugement et à celui d'accueil inconditionnel. On a un envahissement de l'impératif sécuritaire dans la façon d'aborder le territoire et jusque dans le vocabulaire utilisé. En retour, les personnes cibles sont impactées, elles absorbent les effets stigmatisant de la grille de lecture sécuritaire qui fait de ceux qui observent une certaine orthopraxie des potentiels terroristes. L'enjeu de la maîtrise de cette grille de lecture se pose pour la prévention des formes de radicalisation, mais aussi pour l'identification d'interlocuteurs religieux jugés « acceptables » ou « fréquentables » en vue d'un dialogue rapproché pour renforcer l'impact du travail de prévention. Il semble urgent, pour ce qui est de notre territoire, de parvenir à réduire les effets de la polarisation excessive du débat autour du religieux et de l'islam, par le dialogue, les espaces de formation et de réflexion. Il serait bon d'œuvrer à l'élaboration d'espaces de réflexion et de dialogue avec des acteurs disposés à cela et non uniquement en quête de notabilité.

La plupart des échanges avec le public portaient sur l'éventuelle adaptabilité et la porosité entre le religieux, le culturel et le droit, mais aussi sur la nécessité d'une pédagogie renouvelée du fait religieux à l'école ainsi que davantage d'espaces de dialogues en dehors de l'enceinte scolaire pour parvenir à mettre des mots sur des malentendus culturels dans la relation entre travailleurs sociaux et publics cibles. Le modèle alsacien-mosellan a plusieurs fois été évoqué pour ses vertus. Enfin, l'impact du discours public a été souligné, en suggérant que ce qui est voulu par « religieux » dans nos discussions c'est spécifiquement la religion musulmane devenue la cible d'agendas médiatiques problématiques alors même que, par ailleurs, d'autres groupes religieux peuvent exprimer plus d'hostilité sur certaines questions sociales au sein de notre société.

Quatrième intervention

Retours sur la valorisation d'une mémoire commune comme source du lien social

Jamel El Hamri, docteur en histoire de l'islam contemporain, chercheur associé à l'Iremam

Lors de son intervention, Jamel El Hamri a souhaité revenir sur l'expérience de terrain à l'origine de l'exposition itinérante dont il est le commissaire. Cela a commencé dans le cadre d'une réflexion territoriale autour de la jeunesse des quartiers populaires d'Epina-sur-Seine à laquelle il prenait part tandis qu'il était enseignant en histoire-géographie. L'idée lui vient de travailler sur les mémoires. Plusieurs événements vont marquer sa réflexion : la commémoration en 2014 du centenaire de la Grande guerre, et les attentats de 2015 contre Charlie Hebdo. Les enjeux portent alors sur le vivre ensemble, mais aussi la menace du terrorisme puis de la radicalisation. Il s'interroge dès lors : Comment se fait-il que des jeunes français de l'école de la république au nom d'une idéologie qui instrumentalise leur religion se retournent contre leur propre pays selon le mode opératoire qu'est le terrorisme ? Comment la culture peut contribuer à une vision du vivre ensemble dans notre société française ?

Puis, de fil en aiguille, comment se fait-il qu'un livre aussi inspirant que *Histoire de l'islam et des musulmans en France du Moyen-âge à nos jours* dirigé par M. Arkoun n'ait pas permis d'alimenter les programmes scolaires. L'islam, en tant que fait religieux et objet de connaissance, est au programme des classes de 5^e, de 3^e et de 1^{ère}, mais malgré les progrès réalisés ces dernières décennies, l'approche de l'histoire coloniale comme de la sociologie française reste lacunaire. Jamel El Hamri propose des sorties pédagogiques à ses élèves comme en 2015 à Verdun afin de commémorer les soldats morts pour la France, ce qui donne à voir une fraternité concrète, une fraternité d'arme, parce qu'au fond, les principes de liberté, d'égalité et de fraternité sont très abstraits pour nos jeunes. Finalement, c'est l'histoire de France qui devient concrète à leurs yeux. Puis il récidive à travers d'autres sorties au musée de Meaux consacré à la Première guerre mondiale, à la Grande mosquée de Paris également. Beaucoup de ces jeunes parviennent alors à franchir les frontières non-pas géographiques mais sociales et culturelles, celles du « ce n'est pas pour nous ».

Jamel El Hamri met ensuite en œuvre un cycle de séminaires auprès de collégiens, de lycéens, mais aussi au sein de l'Institut Catholique de Paris et dans le cadre interreligieux. Il alimente son propos d'anecdotes qui font tomber des images, des préjugés, qui font réfléchir. Il prend pleinement conscience de la vertu iconoclaste de l'histoire comme discipline. Peut-être que notre façon de transmettre l'histoire, qui date de la III^{ème} République et du XIX^{ème} siècle, en cherchant à fédérer différentes régions autour d'une histoire nationale commune, qui était aussi celle de l'empire colonial, est à revoir. Lorsqu'on considère que les musulmans sont rentrés dans notre histoire française dans les années 1970 seulement, on sera toujours tenté de poser la question de l'adaptation, de l'intégration. Mais si l'on considère que mon histoire française est liée déjà depuis deux siècles à l'Algérie, plus d'un siècle pour le Maroc, que mon grand-père maghrébin était déjà un sujet de l'empire français, alors cela pose autrement les termes du débat.

Puis vient l'idée de l'exposition qui trouvera son financement auprès du Fond interministériel de Prévention de la Délinquance et contre la Radicalisation (FIPDR). Ce financement a permis de travailler pendant une année avec douze jeunes à raison de trois heures par semaine. Un premier vernissage est réalisé à Epina accompagné d'un cycle de conférences au cours duquel des poèmes furent lus à l'image de l'An 9 de l'Hégire de Victor Hugo qui porte sur le Prophète de l'islam. La réception n'était pas évidente tant, pour beaucoup de gens, les musulmans et l'islam sont un fait nouveau dans l'histoire de France, occultant ainsi treize siècles d'influence, une place protéiforme des musulmans dans l'histoire de France. Oubliant également que la langue arabe est la troisième langue ayant le plus influencé le français, davantage que le gaulois. Progressivement, cela contribue à apaiser les débats, en revenant vers l'histoire en tant que savoir scientifique reconnu de tous.

Jamel El Hamri raconte comment il a revu sa façon d'enseigner, qu'il s'agisse de l'histoire ou de l'éducation morale et civique. Il fut confronté aux obstacles notamment lors de la transmission du principe de laïcité. Il invite à laisser parler les élèves dans un premier temps, puis après avoir saisi leur attention en venir à le définir. Les valeurs de la République doivent d'abord être ouvertes à la discussion, il faut assumer un espace de débat même si cela conduit à entendre des choses difficiles. C'est à l'enseignant ensuite qu'il revient de déconstruire, une fois un cadre de discussion sécurisé mis en place. Les enseignants amènent parfois les valeurs de la République, la laïcité, de façon rigide ce qui crispe les élèves. Jamel El Hamri invite également à un rapprochement plus systématique entre le monde de la recherche universitaire et les acteurs de terrain et œuvrer à transcender les frontières culturelles qui, bien qu'invisibles, empêchent la mobilité et l'accès à la culture, empêchent la rencontre. Pour lui, nombreuses sont les histoires qui ont été mises à la marge, peut-être que le challenge de ce XXI^{ème} siècle est de les placer sous les projecteurs. Et lorsqu'une initiative qui va en ce sens vient à l'esprit d'un acteur de terrain – éducateur, enseignant, médiateur -, qu'il tente l'expérience. A l'image de cette exposition itinérante dont il n'aurait même pas imaginé l'existence il y a dix ans auparavant, et qui aujourd'hui parcourt de nombreuses villes de France, au sein de municipalités aux sensibilités politiques très variées.

Conclusion de la journée

C'est à Ahmed Ramdane, Directeur Général de l'APRE, que revenait le mot de la fin au cours duquel il souligna la qualité des interventions et des échanges, en se réjouissant qu'un tel événement aie permis de sortir des sentiers battus et de susciter l'enthousiasme du public. Il assure que le besoin exprimé d'approfondir certains sujets constitue une frustration positive qui profitera à la poursuite ultérieure de ce séminaire.

